

# Convention Collective Attaquée

## Réagissons!

### 55 minutes de Grève

### Lundi 15 mars 2021

Le 1er ministre, dans le cadre d'une mission issue du Ségur de la Santé, demande d'étudier l'harmonisation des Conventions Collectives des établissements privés à but non lucratif du secteur sanitaire et médico-social (dont les UGECAM). En se cachant sur un principe d'égalité, le but est de s'attaquer à nos droits collectifs, issus des accords de branches, et de tirer vers le bas tous les avantages liés aux diverses Conventions Collectives. Après s'être attaqué au Code du Travail, le gouvernement ne recule devant rien et vise aujourd'hui nos Conventions Collectives.

Pour les salariés des UGECAM, s'attaquer à notre Convention Collective, s'est remette en cause : les 14 mois de salaires, les congés supplémentaires (enfants, fractionnement, ancienneté...), le maintien de salaire sans jour de carence en cas de maladie... mais aussi les prestations socio-culturelles du CSE... voir même notre appartenance à l'institution Sécurité Sociale. Les conséquences seraient lourdes pour chacune et chacun d'entre nous !

Cette petite musique que nous entendons depuis des années «votre Convention Collective coûte chère», malheureusement et dangereusement reprise par certaines directions d'établissements, aura trouvé des oreilles attentives, qui s'appuieront sur ces apprentis sorciers pour sabrer en toute légitimité nos droits, et les leurs par la même occasion !

La fédération nationale CGT du secteur sanitaire et médico-social appelle les salariés à se mobiliser le lundi 15 mars pour la défense de nos Conventions Collectives. Le Ségur de la Santé ne doit pas être la porte ouverte au démantèlement de nos droits... reprendre d'un côté ce que l'on donne de l'autre ! La crise Covid a montré l'importance de nos établissements et l'implication de nous tous, quelque soit sa profession ou son établissement, pour faire face à l'urgence sanitaire. Exigeons la même revalorisation salariale pour tous les agents des UGECAM, et la pérennité de cette revalorisation, qui aujourd'hui n'est pas assurée (dépendante d'une dotation annuelle votée par le parlement).



## 55 minutes de grève le lundi 15 mars pour

- ◆ S'opposer au démantèlement de notre Convention Collective
- ◆ La revalorisation de 183€ pour tous les salariés de l'UGECAM
- ◆ La pérennité de cette revalorisation

**Toutes et Tous en grève**

**La défense de nos droits dépendra de notre capacité à nous mobiliser !**

**Préavis de grève sur 55 mn : de 13h à 13h55 ou en fin de poste**